

M.4- Le lièvre d'Amérique et le lapin à queue blanche

Auteurs de la première édition: Daniel Cormier, Robert Maheux et Yvon Morin

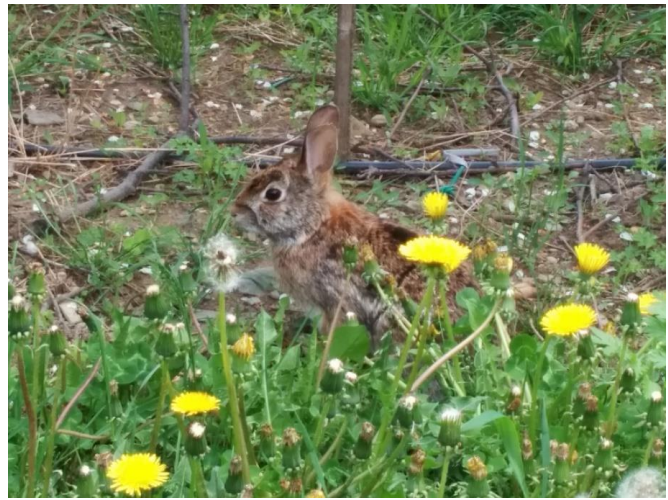
Auteures de la mise à jour 2023: Audrey Charbonneau et Stéphanie Gervais

Dernière mise à jour par les auteures : 9 mars 2023

Le lièvre d'Amérique et le lapin à queue blanche sont considérés comme des ravageurs mineurs en PFI.

Dommmage

Pendant l'hiver, ils peuvent se nourrir de pommiers en rongant les troncs, les branches basses et les bourgeons, principalement sur de jeunes arbres nains et semi-nains. Les dommages prennent la forme d'une coupe en biseau formant un angle de 45° nettement définie, située dans les premiers 50 cm au-dessus du sol.



Lièvre d'Amérique et Lapin à queue blanche (source : MELCCFP et IRDA).

Stratégie de lutte

Pour minimiser la présence de ces rongeurs, il faut tout d'abord éviter de créer des conditions propices à leur établissement et encourager la présence de prédateurs (voir ci-après). Toutefois, en cas de forte densité de lièvres ou de lapins, des mesures supplémentaires de lutte devront probablement être envisagées. Dans ce cas, la pose d'un cylindre grillagé (voir ci-après) protégera adéquatement les pommiers des zones à risque. La chasse et l'utilisation de répulsifs peuvent également être utilisées, mais ils ne constituent pas des moyens de lutte durables contre le lièvre et le lapin.

Modification de l'habitat

- À l'intérieur et autour du verger, veillez à éliminer tout matériau susceptible d'être utilisé par ces rongeurs pour se construire un gîte (ex : amas de détritrus, broussailles, etc.).

- Encouragez la présence de prédateurs naturels tels que les renards, aigles et hiboux en ne détruisant pas les boisés naturels présents autour du verger. Les arbres matures ou de haute taille sur le pourtour du verger favoriseront également la présence des oiseaux de proie.

Protection des troncs : utilisation d'un cylindre grillagé

Les cylindres grillagés placés autour des troncs des pommiers offrent un niveau de protection élevé lorsque certaines règles sont respectées. Pour une protection contre le lièvre et le lapin, le treillis devra avoir des mailles d'une grosseur maximale de 2,5 à 5 cm et devra être assez éloigné du tronc pour empêcher l'animal de gruger à travers les mailles. Un maillage inférieur à 0,6 cm protégera aussi les pommiers contre le campagnol des champs. La hauteur minimale recommandée est de 50 cm. Pour une protection maximale, il est recommandé d'enfouir le bas du cylindre de 5 cm dans le sol. Au printemps, il faut s'assurer que le treillis laisse suffisamment d'espace au tronc pour son développement pendant la saison de croissance.

La [*Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune*](#) s'applique aussi à votre verger. Consultez la fiche sur [Les animaux de chasse et la loi](#) si vous voulez piéger ou chasser des animaux dans votre verger.

Pour en apprendre davantage

sur le lièvre d'Amérique et le lapin à queue blanche, consultez les fiches produites par le gouvernement du Québec disponibles sur les liens Internet suivants :

[Lapin à queue blanche | Gouvernement du Québec](#)

[Lièvre d'Amérique | Gouvernement du Québec](#)

Cette fiche est une mise à jour de la fiche originale du *Guide de référence en production fruitière intégrée à l'intention des producteurs de pommes du Québec 2015*. © Institut de recherche et de développement en agroenvironnement. Reproduction interdite sans autorisation.

Principaux partenaires de réalisation et commanditaires:

